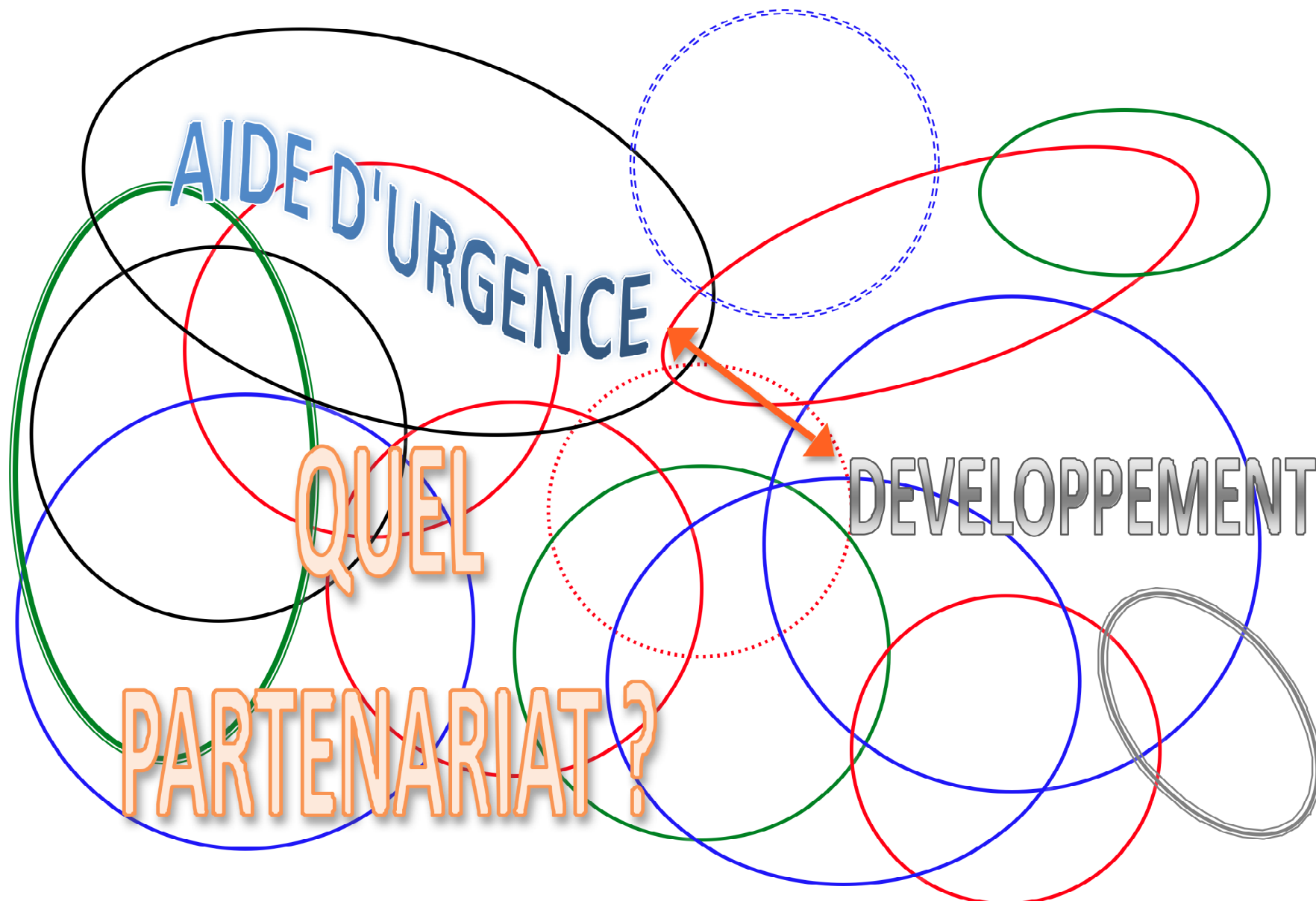




PREAMBULE

La Plate-Forme Haïti de Suisse (PFHS) est heureuse de vous présenter les résultats du travail collectif mené le 3 octobre 2011, à partir d'une réflexion menée conjointement en Suisse et en Haïti, autour du thème :

Stratégie de coopération des organisations suisses en Haïti La notion de partenariat dans la dialectique entre urgence et développement

- **Pourquoi une telle réflexion ?**

- **Notre motivation**

Les crises en Haïti (le séisme de janvier 2010, mais aussi les cyclones, les ouragans, le choléra...) ont souvent modifié les rapports humains et institutionnels.

Les questionnements incessants sur le rôle des ONG (humanitaires mais pas seulement) depuis le séisme et une réflexion sur les objectifs de coopération pour un développement durable, tels que définis au sein de la PFHS (Déclaration de principe, lignes d'action) rendaient ce débat indispensable, à l'interne dans un premier temps.

Les associations membres de la PFHS travaillent depuis de longues années sur la base du partenariat. Dans la problématique de l'après séisme de janvier 2010, une série de questions a émergé : Que devient le partenariat ? Qu'est-ce que le séisme a changé pour chaque association suisse membre de la PFHS, pour chacun de ses partenaires haïtiens ? Qu'est-ce qui a changé dans la définition des projets, le rapport à l'argent, le travail en réseau, le renforcement institutionnel ? Ces changements sont-ils vécus positivement ou négativement ?

- **Notre objectif**

Définir des pistes de réflexion et d'action pour **améliorer la qualité de nos partenariats avec les organisations haïtiennes, dans un contexte entre urgence et développement.**

Cet objectif s'intègre dans notre volonté et même notre devoir de rendre des comptes à nos partenaires et de sans-cesse nous auto-évaluer afin d'évoluer.

- **Comment mener cette réflexion ?**

Il nous paraissait urgent de nous laisser interpeler, de dialoguer ensemble et avec nos partenaires sur le terrain. Nous avons donc adressé un questionnaire à chaque organisation membre de la PFHS qui a adressé les mêmes questions à son / ses partenaires haïtiens. Une vingtaine de réponses ont été reçues avec un équilibre entre celles provenant d'Haïti et de Suisse.

Les membres de la PFHS se sont réunis pour une journée de débat le 3 octobre 2011 et ont mené divers travaux de groupes sur la base des réponses reçues.

Le présent document - compte-rendu de la journée - constitue la base pour de nouvelles discussions.

PROGRAMME DE LA JOURNEE

Conférence introductive du professeur Gilles Carbonnier

La notion de partenariat dans la problématique urgence (contre ?) développement

Gilles Carbonnier est professeur d'économie du développement à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) à Genève.

Trois ateliers : Partenariat et participation - Mise en réseau - Renforcement des capacités

sur la base des réponses de membres PFHS et de leurs partenaires haïtiens aux questions suivantes :

- Après la crise... que devient le **partenariat** ?
- Après la crise... que devient la mise en **réseau** ?
- Après la crise... Que devient le **renforcement des capacités** ?

Mise en perspective des recommandations de chaque atelier en lien avec la dialectique "Urgence et développement".

La préparation d'une telle journée est le fruit du travail collectif du comité de la PFHS à la suite de la décision de l'assemblée générale de la PFHS (mai 2011)

N.B. Pour une meilleure clarté dans la présentation des éléments et une meilleure visibilité des thèmes, nous présenterons les résumés des questionnaires correspondant à chaque thématique, suivis du résumé des ateliers.

La notion de partenariat dans la problématique "Urgence (contre ?) développement

Conférence du Professeur Gilles Carbonnier :

Gilles Carbonnier(GC) est professeur d'économie du développement à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) à Genève, membre de Swissaid, ancien coordinateur des relations avec l'économie privée au CICR, actuellement au conseil d'administration de l'ONG Médecins sans Frontière. Ses domaines d'expertise sont : l'économie de guerre, la reconstruction post-crise, la coopération internationale au développement et l'action humanitaire, les partenariats public-privé ...

GC estime le sujet pertinent pour deux raisons :

1. Les organisations d'aide au développement (AD) se trouvent de plus en plus sur le même terrain que les organisations d'aide humanitaire (AH) dans les pays fragiles, à revenu « bas ». C'est moins ou pas le cas dans les pays à revenu intermédiaire comme l'Inde, le Brésil (L'Inde envoie même de l'aide en Afrique).
2. Une crise ou catastrophe justifie la présence de l'AH dans des pays où il y a aussi des organisations de développement. Le 11 septembre 2001 a en plus mis au premier plan la SECURITE et a privilégié les *trois D* : Défense – Diplomatie – Développement. Mais l'AH ne veut pas se laisser guider par les trois D. Elle privilégie plutôt la sécurité au plan de la santé, de l'alimentation, du logement ...

Thèse : en théorie tout distingue AH et AD mais en pratique, les différences s'estompent.

En théorie, au moins 3 éléments les différencient :

1. **Temporalité** : l'AH se déploie à très court terme en réponse à une crise et ses conséquences. Hypothèse de crise : Les acteurs locaux sont dépassés, ce qui justifie une intervention extérieure. L'AD doit et veut viser le long terme et se mesure en années.
2. **Acteurs impliqués** : Dans l'AH, les expatriés sont les acteurs « qui savent ». S'ils travaillent avec des partenaires locaux, ceux-ci restent des exécutants (par ex. dans la distribution). Dans l'AD, les acteurs locaux pilotent et les expatriés sont censés soutenir leurs efforts.
3. **Objectifs** : L'AH veut sauver des vies, soulager des souffrances et n'exprime pas d'opinion sur une quelconque situation politique, du moins pas en tant qu'institution. Les membres peuvent avoir leurs convictions et agir selon ! L'AD, au contraire, vise à favoriser la transformation d'une société.

En pratique :

L'AH est plus ancienne que l'AD. Au 19e siècle, le tremblement de terre à Caracas (1812) a été l'occasion pour les Etats-Unis d'envoyer massivement de l'aide au Venezuela qui avait tout juste une année d'indépendance ! Mais cette aide visait aussi à barrer la route à l'Espagne ! On a toutefois commencé à comprendre que « sauver des vies » comportait une volonté de faire de la prévention.

L'AD apparaît avec le Plan Marshall à partir des années 1950 et continue vers les années 60 et 70. La coopération est comprise comme aide à la modernisation. L'AH ne représente plus que 10-12 % de l'aide publique au développement.

Les objectifs du millénaire diffèrent du seul désir de modernisation et s'apparentent aux objectifs de l'AH (sauver des vies, alléger des souffrances, réduire la faim, améliorer la santé). Ils abordent les symptômes et moins les causes.

2007 L'AH parle de gérer la crise et promouvoir le retour à la normale, avec prévention des risques et désastres (selon la définition de l'OCDE). L'AH cherche à sauver des vies et alléger des souffrances. L'AH doit évaluer les besoins, faire des choix (besoins plus urgents versus évaluations locales) et veiller à la non-discrimination (religieuse, politique, ethnique), cette neutralité est plus facile pour des intervenants externes que pour des intervenants locaux trop impliqués dans le tissu social.

Cela suppose impartialité, neutralité, indépendance. Donc difficile de parler de partenariat.

L'AD prévoit le renforcement des capacités dès la phase de réhabilitation et insiste sur la dignité dans la phase de réhabilitation.

La temporalité n'est plus un critère qui distingue AH et AD.

Les acteurs AH se mélangent, voire se substituent à des acteurs locaux. Mais ils ont compris qu'il faut responsabiliser les organes locaux et les organes de l'Etat.

Les catégories sont donc de moins en moins distinctes, mais les « cultures d'entreprise » ne se sont pas encore adaptées. L'AH s'étale parfois sur une très longue période (plus de 30 ans au Soudan !)

Dans le *partenariat*, il faut passer d'une logique d'exécution (AH) à une logique de responsabilisation (AD) pour que l'action continue après le départ des expatriés.

Difficulté dans les cas d'urgence : des sommes impressionnantes doivent être déboursées rapidement, ce qui change les attentes des locaux, pas habitués à gérer tant d'argent, d'où des contrôles accrus.

Les agents de développement découvrent les difficultés qu'ont à affronter les AH, et cela change leurs relations. Tout le monde vit un mécontentement généralisé et subit des pressions de différents côtés. Avec le temps, la distinction AH-AD devient de moins en moins pertinente. Il faut donc décroisonner, créer des ponts entre AH et AD. Mais il faut garder « une réserve humanitaire » pour d'autres coups durs (choléra, par exemple)

Discussion (remarques, expériences des participant/es)

Les différences entre les activités AH et AD sont encore très marquées, la dichotomie est parfois très grande : les expatriés AH suscitent des demandes ("marché de l'humanitaire"), voire court-circuitent les acteurs locaux, mais dans l'AD, en principe, on répond à des demandes. On vise la qualité dans la durée.

Une foule d'expatriés est arrivée après le séisme en Haïti. Mais il y a une différence entre l'expatrié venu pour un projet de développement et celui arrivé à l'occasion d'une crise – avec beaucoup d'argent ! - et qui est resté par la suite.

Un gros problème : les acteurs locaux sont exclus de l'accès aux fonds et des lieux de décisions (« cluster » réservés aux étrangers et tout s'y passe en anglais).

Il faudrait mener, au Nord, une réflexion approfondie et intégrer dans chaque projet de développement un poste pour l'aide d'urgence en cas de catastrophe qui pourrait toucher ce projet, donnant ainsi aux acteurs locaux des moyens d'action immédiate et cohérente avec les besoins locaux. Voir SWISSAID qui a compris cela et en tient déjà compte.

On constate une ingérence du monde des affaires (avec ses intérêts privés) - ex. : les projets de reconstruction, où l'argent va vers les entreprises des pays donateurs ! Et souvent sans consultation des acteurs publics locaux.

Attention : distinguer aide d'urgence – aide humanitaire - coopération au développement.

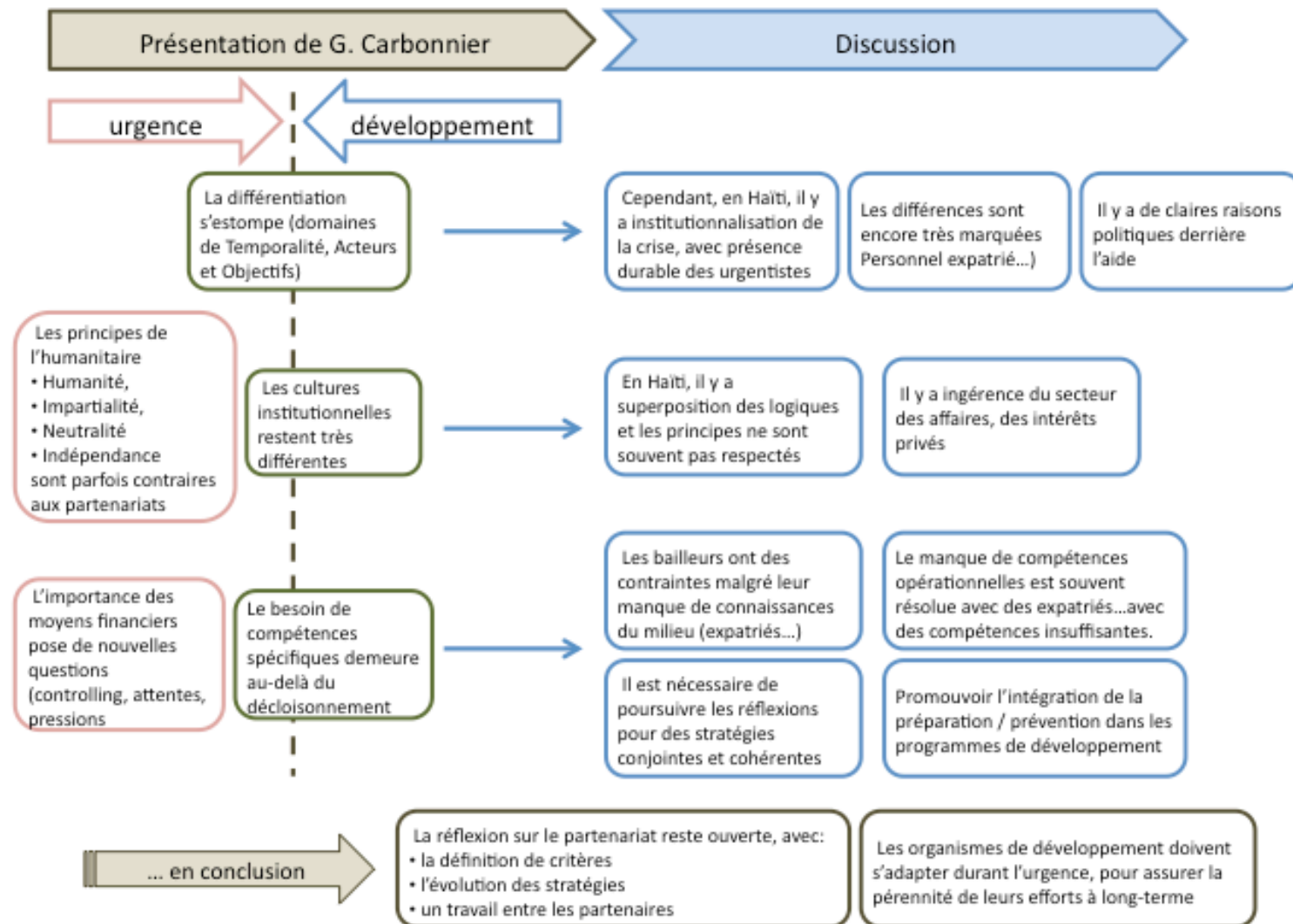
En principe et pour simplifier : l'AH vise la quantité en premier lieu et la qualité ensuite. L'AD vise, la qualité et la durabilité, la quantité ne vient qu'ensuite.

Les projets soutenus par la Chaîne du Bonheur posent problème : obligation de rendre des comptes dans les formes, d'où besoin d'expatriés "experts", avec des contrôles sur place et cela entraîne une méfiance à l'égard des petites organisations (supposées incapables de répondre aux normes) : un dialogue est à mener avec la CdB.

On sait que MSF attire l'attention sur une autre difficulté : la quantité d'argent pour une aide à la santé gratuite ! Tandis que dans les projets de développement, on vise la participation des bénéficiaires.

Points forts

Discussion autour de la présentation de G. Carbonnier :
« La notion de partenariat dans la problématique urgence – développement »



II - LE PARTENARIAT

Résumé des questionnaires

Un **questionnaire** a donc été envoyé aux partenaires haïtiens et aux partenaires suisses (voir lettre - questionnaire en annexe n°1 a et 1 b)

Une vingtaine de **réponses** nous sont parvenues de partenaires haïtiens et d'organisations membres de la PFHS malgré les congés de l'été. L'abondance des remarques, constats et questions montrent bien la pertinence d'ouvrir ce débat. Les réponses sont parfois le fait d'une concertation entre partenaires haïtiens et suisse.

En annexe, vous trouverez l'intégralité des réponses aux questionnaires (annexe n°2 à 21)

Quelques points forts des réponses

Après la crise... que devient le partenariat ?

<i>Qu'est-ce que cette situation amène de positif ?</i>	<i>Qu'est-ce que cela pose comme problème ?</i>
• un très grand élan de solidarité immédiate • une abondance d'aide • le partenariat est vécu comme une relation et pas seulement une question administrative ou financière	• la tentation d'abuser de la position de force du "secouriste" • l'arrivée massive des "blancs" • le glissement vers le "tout humanitaire" • les organisations locales deviennent de plus en plus des exécutants de projets qui ne leur correspondent plus

Après la crise... que devient la mise en réseau ?

<i>Qu'est-ce que cette situation amène de positif ?</i>	<i>Qu'est-ce que cela pose comme problème ?</i>
• multiplication et élargissements des contacts	• trop de temps et d'efforts consentis pour peu de résultats
	• les réseaux mis en place (<i>clusters</i>) profitent surtout aux ONG étrangères ->> amertume
	• trop peu de recherche d'échanges sur le terrain

Après la crise... Que devient le renforcement des capacités ?

<i>Qu'est-ce que cette situation amène de positif ?</i>	<i>Qu'est-ce que cela pose comme problème ?</i>
• réflexion, préparation et action sur la prévention des risques et désastres ... à venir • conscience plus grande de la collaboration nécessaire entre organisations, société civile (ONG, associations) et autorités locales	• constat : les partenaires sont toujours sinistrés : peu d'aide pour surmonter les séquelles du traumatisme • difficulté à reconstruire non seulement les aspects physiques mais aussi le capital social pour un développement endogène

Résumé et analyse des réponses aux questionnaires

Après la crise... que devient le partenariat ?

	<i>Qu'est-ce que cette situation amène de positif ?</i>	<i>Qu'est-ce que cela pose comme problème ?</i>
Caritas (représentant local, Caritas diocésaines des Gonaïves et de Port-au-Prince)	• intérêt pour Haïti et possibilité de confronter les vrais problèmes • davantage de financement disponible • plus large éventail de partenaires • possibilité de créer ou renforcer des réseaux	• concentration sur urgence et non sur développement • renforcement de la centralisation sur PAP & environs • multiplicité d'organisations : confusion accrue des interventions sur le terrain • manque ou absence de coordination au niveau gouvernemental • organisations confrontées à offre différente de financements : risque de déviation • diminution du rôle de l'Etat haïtien • difficulté accrue de planification et de contrôle • priorisation de la vision court terme sur le long terme
	• occasion de voir la faiblesse du système et de la gouvernance du pays	• Haïtiens pas préparés à faire face à la situation • tous les pays voulaient gérer la situation eux-mêmes (surtout USA) • problèmes d'organisation / coordination entre organisations internationales
	• solidarité et générosité de Caritas CH • volonté d'aide et de collaboration (échanges expertises et compétences) • renforcement du partenariat dans certains domaines • appui dans aménagement bureau • appui au projet de réhabilitation	• intervention séparée /Manque de coordination • absence de lecture commune de la situation du pays • non prise en compte de la réalité socio/éco/culturelle lors mise en place de certains programmes • manque de synergie
CML	actuellement une seule membre de la CML est en Haïti, au service de la Communauté Ste Marie	
Enfants du Monde	• une seule organisation partenaire • EdM avait décidé de se retirer mais avec le séisme : révision de décision • le partenaire a joué un rôle très important auprès des populations locales dans l'urgence • renforcement de la solidarité EDM / partenaire et partenaire / populations locales	• dépendance financière du partenaire déjà existante avant le séisme s'est accrue • gestion a absorbé toutes les forces et n'a pas laissé de temps pour diversification des sources de financements
Ecole normale Liancourt	• preuve que les "blancs" ne sont pas seuls à savoir	• arrivée massive de "blancs : nombreuses conséquences négatives, notamment sur l'estime de soi des Haïtiens
EPER	• volonté d'entreprendre des projets d'urgence et continuer le partenariat avec organisations locales de développement • donc double mandat • entraîne partenariat avec autorités locales et/ou structures comme CASEC • autres genres de partenariat ont vu le jour	• EPER a dû repenser sa manière de travailler en Haïti. • introduction de projets de réhabilitation • nouveau pour l'EPER : engagement de personnel haïtien et international en nombre • mise en œuvre directe • procédures repensées : cela a conduit à quelques frictions

	<i>Qu'est-ce que cette situation amène de positif ?</i>	<i>Qu'est-ce que cela pose comme problème ?</i>
GRAMIR	le support dans l'urgence a pu être mis en perspective avec les interventions déjà réalisées avec le partenaire en Haïti pour ne pas les compromettre	- la crise a servi de couverture pour un glissement vers le "tout humanitaire", ce changement étant le seul moyen d'accéder à des fonds importants - pour les organisations locales : marcher dans cette logique ou ne plus avoir de fonds - ce partenariat-là n'existe que de nom : les partenaires financiers deviennent aussi des opérateurs/exécutants sur le terrain avec une forte présence de personnels expatriés - cela tend à renforcer l'idée que les ONG étrangères deviennent des instruments utilisés par les puissances occidentales pour déstructurer les Etats et les sociétés civiles des pays du TM en difficultés
Helvetas Suisse (+ Haïti)	approche "inversion des flux": les partenaires sont les institutions et acteurs locaux (légitimité des structures pérennes telles mairies, CASEC et organisations paysannes); les ONG locales sont des prestataires de service.	
Iamaneh Suisse (+coordinatrice et consultant locaux)	1e phase : partenariat fortement renforcé. - moyens financiers ouvrent de nouvelles possibilités	- puis partenaires locaux marginalisés par rapport aux réseaux et organes de décisions - tensions entre acteurs locaux et internationaux - espoirs suscités jamais concrétisés - grande pression pour atteindre des résultats rapidement vérifiables - projets innovants : aucune chance - finalement les projets sont orientés plus fortement sur les besoins des donateurs et les organisations locales exécutent des projets qui ne correspondent plus aux objectifs originaux : deviennent exécutants
ICKL (partenariat sans argent avec Réseau Lebre)	premier moment : "moment émotionnel", dominé par une abondance d'aide	- puis mué en institutionnalisation - beaucoup d'ONG : - ont profité de la faiblesse de l'Etat et du gouvernement haïtiens pour s'installer dans le pays de façon anarchique - s'engagent dans des activités sans aucun contrôle public - font ce qu'elles veulent - acquièrent des flottes de 4x4, locations de maisons à prix exorbitants, achats qui insultent la misère de la grande majorité de la population - ONG riches raflent les meilleurs cadres des institutions privées et étatiques qui ne peuvent offrir les mêmes salaires. - augmentation de la dépendance envers l'étranger - perte de souveraineté nationale. - les prêts ne vont que dans les domaines où fournisseurs bailleurs veulent qu'ils aillent.

	<i>Qu'est-ce que cette situation amène de positif ?</i>	<i>Qu'est-ce que cela pose comme problème ?</i>
Kombit	• partenariat vécu comme une relation et pas seulement une question administrative ou financière • réponse généreuse des donateurs pour appui post séisme hors programme de développement	• constat d'une très grande tentation des ONG d'abuser de la position de force que la catastrophe donne au "secouriste" par rapport aux "victimes"
Médecins du Monde	• MdM agit sans partenaire local mais suite au séisme : renforcement des liens avec autorités locales et centrales (UCS, MSPP) + acteurs locaux = très bénéfique	• conséquences des interventions d'organismes agissant en "électrons libres", sans souci de coordination, mettant en péril l'atteinte des objectifs. • relations avec autorités parfois faussées du fait de gros volumes financiers injectés sans redevabilité.
PAIS / MCI / Eirene Suisse	• partenariat renforcé • élan de solidarité • échanges, mobilisation de fonds, des ressources humaines et conseils • capacité d'analyse et de décision • appréciation méfaits du système de centralisation	• augmentation de la dépendance • renforcement de la mentalité d'assistancisme
Saj Veye Yo	• s'attendait qu'au-delà de la question humanitaire, le partenaire ait une priorité "développement". Tel n'est le cas.	• mise en évidence des faiblesses de nos organisations • le séisme a déstabilisé nos institutions • défi : rompre avec la logique humanitaire pour s'inscrire dans une logique développement demanderait une approche de coopération différente • remplacement des organisations locales par des organisations étrangères intervenant directement sur le terrain
Terre des Hommes Suisse	• partenariat préexistant • soutien humain à ne pas sous-estimer : première aide assurée, espace de compréhension assuré	• inadéquation de la quantité d'aide aux besoins réels • renforcement des exigences administratives : malgré soi

Résumé des travaux de groupes

Qu'est-ce qu'un partenariat idéal ? (tentative de définition)

Quelques caractéristiques incontournables pour un partenariat idéal, permettant de dépasser les situations illustrées dans des proverbes tels que :

« La main qui donne est toujours au-dessus de celle que donne »

« Ce que vous faites sans nous, vous le faites contre nous »

- partage du pouvoir de décision, avec répartition de rôle clair pour la mise en œuvre
- bonne connaissance mutuelle entre les partenaires, avec confiance mutuelle, valeurs communes et clarté dans les visions et stratégies
- échanges d'informations, de connaissances, de ressources ... et des soucis
- transparence et rigueur dans la gestion et l'administration
- vision à long terme ... et « droit à l'erreur » (recherche-action)

➔ L'objectif est une amélioration de la qualité des actions, grâce à un enrichissement mutuel et la création d'innovations

Les problématiques du partenariat

Identification des causes

- crise (s) complexe (s) --> glissement vers l'aide humanitaire
- absence de leadership au niveau national
- manque d'analyse --> manque de vision globale
- pressions de médias, des bailleurs et d'autres ONG
- abondance d'argent, manque de temps, ambiance de « business » (marché de l'humanitaire)
- inégalité de la relation (situation d'urgence, pression...)

Identification des conséquences

	<i>Problématique</i>	<i>Conséquences</i>
Nord	• surcharge administrative / temps trop court • pression des médias et des bailleurs • faiblesses des compétences • fossé entre urgence et développement	• manque de recul • manque de stratégie, de vision • manque d'indépendance • faiblesse des résultats Manque de stratégie
Sud	• faiblesse des compétences locales • contexte politique • manque de décentralisation • approche top-down	• manque de résultats • fonctionnement anarchique • perte de confiance en soi et en son institution • désengagement

Identification des solutions

<i>Problématique</i>	<i>Solutions</i>
déséquilibre dans les partenariats (exclusion des financements et des sphères de décision)	- diversifier les sources de financement (moins exigeants) - plaidoyer pour assouplir les exigences
comment faire durer / exploiter les partenariats existants ? (développement/urgence)	- accepter les exigences et développer un partenariat mixte développement/urgence - mieux valoriser le potentiel des partenaires locaux (capacité de gestion, maîtrise du contexte culturel, capacité de mobilisation...) - intégrer la préparation à l'urgence dans programme de développement
- manque de collaboration : - entre ONG locales - entre ONG internationales - entre les bailleurs	- exiger plus de coordination - mettre en réseau AVANT le démarrage, pendant la planification (réunions obligatoires)
temps nécessaire à la consultation / participation	inclure ce temps...

Des axes prioritaires de travail en lien avec la dialectique urgence-développement

- Mieux se connaître : identités, compétences et potentialités respectives
- Privilégier le partenariat entre organisations qui partagent des valeurs communes *avant* un partenariat autour de projets.
- Donner leur place aux organisations : un projet n'est qu'un pan de l'organisation.

Analyse et résumé des réponses aux questionnaires

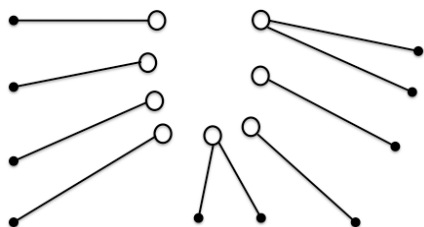
Après la crise... que devient le partenariat ?

	<i>Qu'est-ce que cette situation amène de positif ?</i>	<i>Qu'est-ce que cela pose comme problème ?</i>
Caritas (représentant local, Caritas diocésaines des Gonaïves et de Port-au-Prince)	• rencontres des Caritas de plusieurs pays sur place en Haïti • possibilités de partage d'expériences et de compétences • concertation sur les lieux et les modes d'intervention	
	• renforcement du réseau des Caritas entre elles • plus de demandes de la part d'autres ONG nouvelles et internationales, institutions, privés • collaboration positive	• des Caritas sœurs intervenaient dans la zone sans se concerter ou planifier avec Caritas Gonaïves
	• communication, visibilité • augmentation de l'aide • nouvelles structures et nouveaux domaines d'intervention • maturité en termes de réponse aux urgences • développement des actions durables	
Enfants du Monde	• dans l'urgence a bien fonctionné • Chaîne du Bonheur : rôle important de coordination et de mise en contact	• mais n'a pas conduit à des actions concrètes sur le terrain, n'a pas de vision globale • risque de revenir au "business as usual" où chaque organisation appuie ses partenaires sans recherche de synergies
Ecole Normale Liancourt	un peuple qui se bat qui peut faire les choses dans la mesure où on leur laisse la place pour le faire	
EPER	• EPER a toujours privilégié une approche concertée avec les autorités locales et autres formes de représentation, aussi avec les acteurs sur place (ONG locales et internationale) • nouvelles collaborations ont vu le jour aussi bien dans des projets de réhabilitation que de développement • la mise en réseau continue à être la règle et sera même renforcée dans les projets de développement à moyen terme	• dans toutes crises humanitaires il y a une période de chaos qui suit la crise • difficulté pour les organisations locales, marginalisées au profit des grosses organisations internationales. • les réseaux construits passent souvent au second plan au profit des actions d'urgence et de l'approche "cluster" par ex. • la pression du temps et des donateurs fait que ces réseaux sont malheureusement mis en • attente, voire disparaissent.
GRAMIR	• élargissement du bassin de contacts dans le milieu ONG, mais ça s'arrête là. • maintien de l'approche progressiste de la part de quelques ONG • travail d'info et/ou de dénonciation sur l'évolution perverse de la coopération internationale en Haïti	• les discussions en matière de politique d'intervention ne sont pas faites. • des partenaires interviennent directement sur le terrain en prenant la place des organisations locales • mise en réseau est un exercice qui repose sur confiance et solidarité : ces éléments s'étant grandement dégradés entre acteurs haïtiens et étrangers, un clivage s'installe et le processus de réseautage suit la même tendance

	<i>Qu'est-ce que cette situation amène de positif ?</i>	<i>Qu'est-ce que cela pose comme problème ?</i>
Helvetas		concertation rendue plus difficile du fait de l'afflux d'œuvres d'entraide nouvellement arrivées et qui suivent leur propre logique sans s'intéresser au contexte
Iamaneh Suisse (+coordinatrice et consultant locaux)	- d'abord grande mise en réseau - partenaires semblaient égaux	- mise en réseau submergée par le travail de rédaction des mandats et suivis de projets "clusters" = comme une 2e réalité / accès difficile pour partenaires locaux et perte des illusions
ICKL (partenariat sans argent avec Lebrecht-Irled)		- la communauté internationale élude les appareils étatiques et gouvernementaux pour faire transiter l'argent à travers les grosses ONG en dépit des faiblesses signalées. - la communauté internationale contribue ainsi à la désagrégation de l'Etat ce qui permet de dire qu'Haïti est un pays failli et cela réduit vraiment Haïti à une situation de faillite. - conjoncture saisie par la plupart des grandes ONG et des pays du Nord pour soulager le chômage chez eux : on nous débarque des jeunes de moins de 30 ans, experts en tout. En plus sans aucune connaissance de la langue ni des coutumes du pays.
Kombit	- discussions au sein de la PFHS pour essayer de définir des priorités dans les urgences : - pour réfléchir au rôle des ONG du Nord - pour réfléchir aux limites AH / Développement - pour encourager les partenaires de terrain à amorcer/renforcer des relations entre ONG et services publics en charge de la gestion des risques et désastres	- risque de chercher à intervenir au plus vite auprès des partenaires pour accroître leur visibilité et du même coup la nôtre aux yeux du public suisse - pression administrative en matière de recherche de fonds au risque de reléguer la concertation au 2e plan
Médecins du Monde	avec autres du réseau MdM, mise en place d'un coordinateur sur place : expérience bénéfique : coordination, plaidoyer, meilleure visibilité des actions MdM	
PAIS / MCI / Eirene	- élargissement de réseaux entre acteurs locaux - actions concertées entre groupes organisés - changement de mentalité, acceptation, synergie	conflits entre les profiteurs du système en place et les acteurs qui rêvent de développement durable
Saj Veye Yo	- mise en réseau importante pour synergie et complémentarité des actions, non duplication - initiative de la Coopération suisse positive mais limitée à la gestion AH	- les réseaux demeurent un élément faible dans l'action des institutions de développement ou du mouvement social haïtien - très peu d'expériences de mise en réseau réussies - comment faire tout en facilitant à chacun le maintien de son identité
Terre des Hommes Suisse	- solidarité accrue entre partenaires locaux - réseaux de partenaires plus larges	- réseau passé au second plan après urgence (perte de personnes clefs, de lieux d'échange) - tendance des acteurs internationaux à ignorer et exclure les acteurs locaux déjà organisés

Eléments du document de présentation

Depuis les années 1950,
des ONG suisses collaborent avec des partenaires haïtiens



Brève chronologie

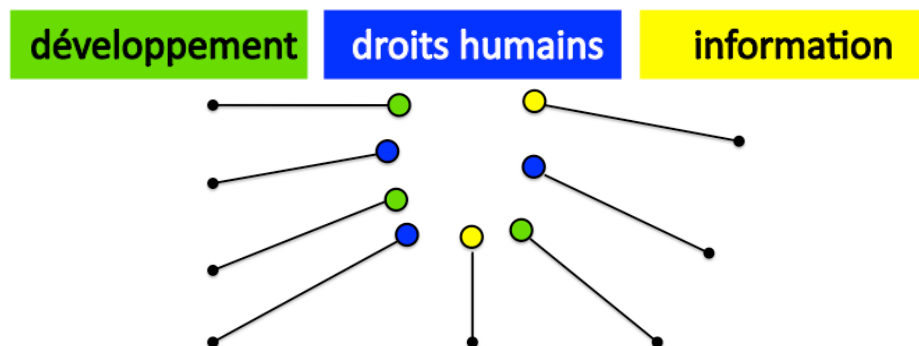
source : KEK / DDC 1992

En 1950	Armée du salut puis des organisations devenues par la suite membres de la PFHS :
1956 - 1960	Missionnaires laïques
1963	GVOM, Terre des Hommes Suisse
1970	EPER
1971 - 1975	Action de Carême, Caritas, Miss. Bethléhem, CECOTRET,
1976 - 1980	Frères sans frontières, devenue E-changer
1981 - 1985	Helvetas, Coup de Pouce, Enfants du Monde
1985 - 1990	Kombit, Terre des Hommes-Lausanne, Pax Christi, HAIZA

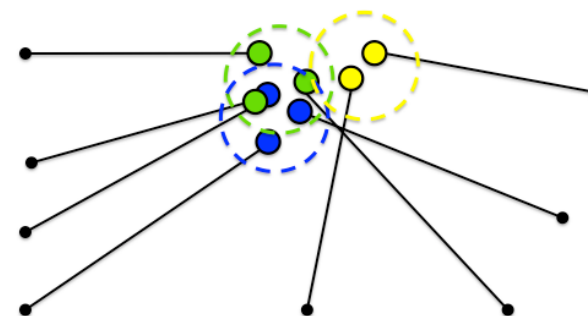
et encore :

ASACH, FIDES, Pax Christi, MBI, SKIP, COTMEP, COTMEC,
Education N-O d'Haïti, Freundeskreis, IDEA, IUED, Eirene, Coup de Pouce, PBI, MCI,
Centre Lebret, Médecins du Monde, IAMANEH, ...

... avec des coopérations dans trois domaines



... et des rencontres au gré des événements en Haïti



Des réseaux se sont créés en Suisse

Dès 1980

Centre Haïtien de Recherches et de Documentation (CHRD)

Dès 1984

Rencontres annuelles organisées par Helvetas et la DDA

Réseau Pax Christi en Suisse romande

En 1987, cela devient

Coordination Haïti (à l'initiative du CHRD)

En 1989 se modifie en

Collectif Haïti de Suisse

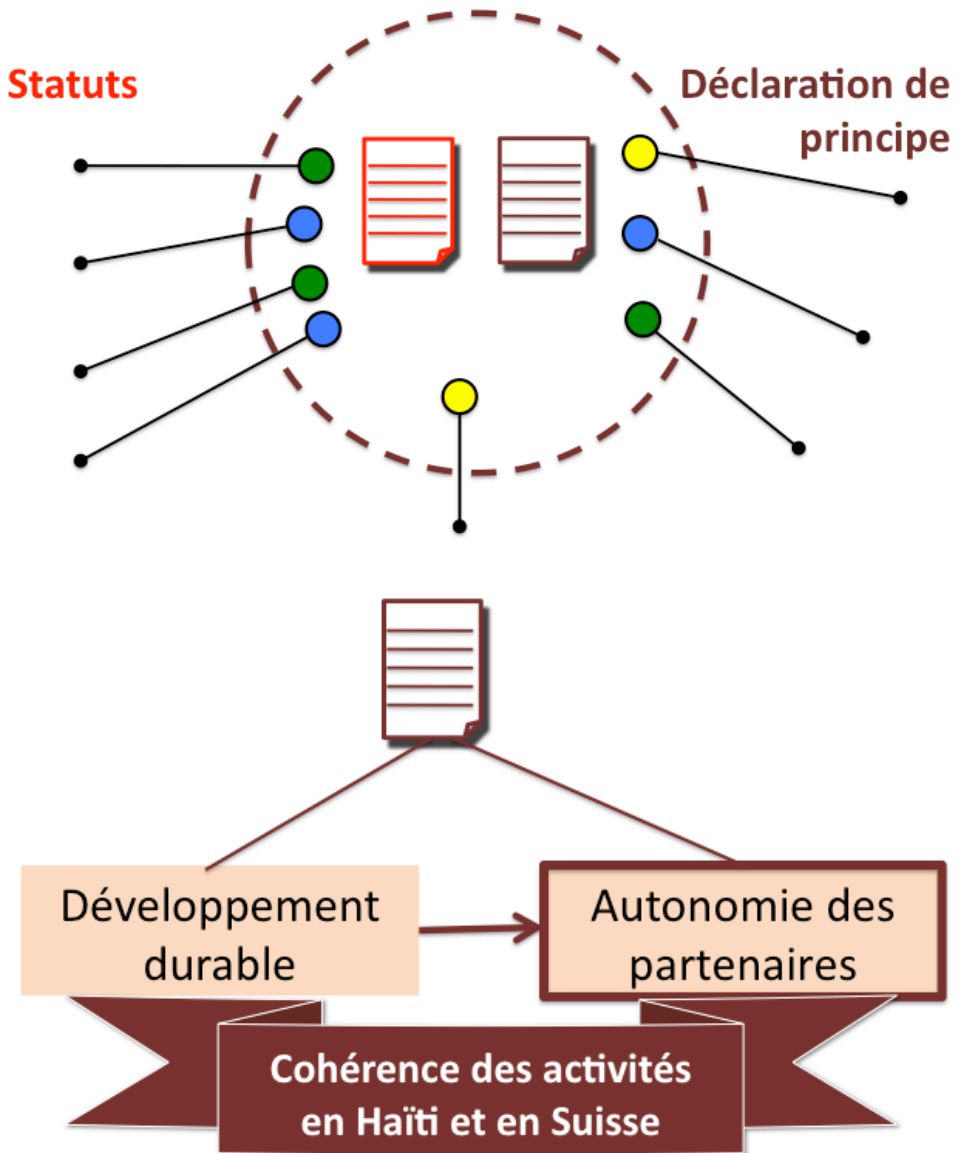
En 1992 se structure en

Plate-Forme Haïti de Suisse

En 1992, création de la PFHS

Statuts

Déclaration de principe



Rencontres internationales d'ONG sur Haïti

1989	Genève (organisation : Collectif Haïti de Suisse)
1989	Paris
1990	Cologne
1991	Stuttgart
1992	Genève (organisation : PFHS)
1992	Montréal : <i>Démocratie, ONG et groupes de base</i> , (organisation : Concertation pour Haïti)
1993	Paris
1995	Gand

Coopération Europe – Haïti

2004



• CoE-H organise
une tournée européenne de partenaires haïtiens



Une autre Haïti est possible

2005



Création de Coordination Haïti – Europe (COHE)
plus de 100 partenaires haïtiens des membres de la CoE-H,
participation env. 50

Dès 2001

Bruxelles

Coordination Europe - Haïti

Allemagne
Belgique
Espagne
France
Grande Bretagne
Irlande
Pays-Bas
Suisse



Union
Européenne



Relations avec le **Canada**
(Concertation pour Haïti (1994))



Objectifs différents



COE-H = plaidoyer UE + échanges entre partenaires européens



COHE = axes prioritaires différents, thématiques variées
(Sécurité alimentaire, éducation)
cf. évaluation COHE-CoE-H juin 2011

Et les réseaux en Haïti ?

parmi les Plates-formes haïtiennes

source : COHE, 2007, tentative d'inventaire

CLIO	Cadre de liaison inter ONG
CONAP	Coordination Nationale de Plaidoyer pour les Droits des Femmes
CONHANE	Conseil Haïtien des Acteurs Non Etatiques
CROSE	Coordination Régionale des Organisations du Sud-Est Forum Citoyen pour la Réforme de la Justice
GARR	Groupe d'Appui aux Rapatrié/es et Réfugié/es
PADED	Plate-forme d'Agro écologie et de Développement Durable
PAPDA	Plate-forme Haïtienne de Plaidoyer pour un Développement Alternatif
PFNSA	Plate-forme Nationale de Sécurité Alimentaire
POHDH	Plate-forme des Organisations Haïtiennes des Droits Humains
RNDDH	Réseau National de Défense des Droits Humains

Quelques exemples anciens de collaboration avec la PFHS

Inter-OPD	Regroupement des Organisations de Promotion du Développement (RI)
REHRED	Réseau télématique haïtien pour la recherche et le développement (lancement)

Actuellement



Dans le cadre de la **coalition des ONG suisses pour la restitution des fonds Duvalier à Haïti** :

CEDH	Centre œcuménique des droits humains
Justice et Paix	
GARR	Groupe d'Appui aux Rapatriés et aux Réfugiés
LFHH	Fondation Héritage Haïti - Amnesty International Haïti
POHDH, RNDDH...	

Résumé des travaux en groupes

Qu'est-ce que la mise en réseau? (tentative de définition)

<i>Pourquoi ?</i>	<i>Comment ?</i>	<i>Avec quels résultats attendus ?</i>
- partager - échanger - apprendre - renforcer les actions de plaidoyer	- autour d'un projet - objectif commun - du fait de plusieurs personnes qui se mettent ensemble - du fait de communautés déjà existantes - dans un cadre géographique local	- identifier d'autres acteurs travaillant dans le même lieu et/ou avec le même objectif - mise en contact des acteurs - mise en commun des expériences et des connaissances - développement d'actions communes efficaces (formation, plaidoyer, ...) - visibilité - crédibilité

En Suisse : Analyse rétrospective de la mise en réseau et éléments prospectifs

<i>Succès</i>	<i>Echecs (problèmes plutôt qu'échecs)</i>
- création et continuité de la PFHS - sa reconnaissance et sa bonne réputation auprès de la DDC - ses bonnes relations avec les partenaires en Haïti - le bulletin PFHS-info avec les revues de presse, le site web - ses plaidoyers en faveur d'Haïti auprès d'instances gouvernementales - coalition ONG suisses pour la restitution des fonds Duvalier à Haïti (+partenaires haïtiens) - la recherche de fonds pour des actions, p.ex. concernant le dossier 'Fonds Duvalier' - échanges avec des bailleurs de fonds (notamment Chaîne du Bonheur) - mobilisation des membres de la PFHS	- peu de visibilité dans la presse, p.ex. après le séisme (membres PFHS pris par les autres urgences et médias étaient submergés par des articles) - difficulté d'obtenir des fonds pour les activités d'une plate-forme ; les bailleurs préfèrent financer des actions concrètes - la relève du secrétariat n'a pas encore pu se réaliser
<i>Potentialités</i>	<i>Obstacles</i>
- renforcer la visibilité - exploiter et promouvoir le partenariat avec la DDC - continuer, le cas échéant, des alliances avec d'autres acteurs - la nouvelle répartition des rôles et tâches au sein du Comité est prometteuse ! - inviter des Haïtiens (organisations ? personnes ressources ?) dans la PFHS ?	- changements fréquents, au sein des institutions membres, des responsables pour Haïti qui, en plus, travaillent souvent à temps partiel, ce qui réduit la disponibilité et les possibilités de financement - individualisme des Institutions membres

En Haïti : Analyse rétrospective de la mise en réseau et éléments prospectifs

<i>Succès</i>	<i>Echecs (problèmes plutôt qu'échecs)</i>
- des réseaux fonctionnent au plan local - ne pas minimiser l'impact du réseau familial (au sens large) - des motivations et engagements forcent l'admiration - le bien commun motive beaucoup de personnes - la sécurité alimentaire a été reconnue comme un droit humain - dynamique sociale dans un partage de connaissances et à travers des formations.	- des objectifs trop vagues. (p.ex. dans l'Inter-OPD) - le surplus de travail après le séisme a réduit la disponibilité - influence de la rémunération versus le bénévolat - reproduction des mécanismes de pouvoir et clivages qui affectent les relations.
<i>Potentialités</i>	<i>Obstacles</i>
- techniques : réseau téléphonique et Internet facilitent les échanges développement de l'énergie solaire (panneaux) - sociales : libération de la parole	- le temps disponible se fait rare : participer à des réunions de réseaux est difficile si l'on doit prendre sur son temps de travail et éventuellement engager un remplaçant. - la gestion du bien commun est souvent problématique dans le réseau - les filières (agricoles) demandent des compétences variées difficiles à trouver - à force de courir, on n'a pas le temps pour s'arrêter et réfléchir. - les réseaux manquent de visibilité en comparaison des actions concrètes.

Entre Haïti et la Suisse : Analyse rétrospective de la mise en réseau et éléments prospectifs

<i>Succès</i>	<i>Echecs (problèmes plutôt qu'échecs)</i>
- engagement autour de la restitution des fonds Duvalier. - circulation de l'information, p.ex. à travers AlterPresse - la problématique Droits humains et des crises humanitaires a obtenu une nouvelle visibilité - la Suisse a été bien présente	le renforcement institutionnel et les contacts avec Inter-OPD n'ont pas réussi
<i>Potentialités</i>	<i>Obstacles</i>
promotion des échanges entre réseaux autour de thèmes spécifiques, p.ex. reprendre l'étude des relations avec les pouvoirs publics	- manque de disponibilités de part et d'autre (lenteur des échanges) - manque de confiance mutuelle (?) - différence d'objectifs entre une coordination en Suisse et les ONG haïtiennes

Des axes prioritaires de travail

- Accroître la visibilité de nos actions au Nord
- Accroître la visibilité des actions de nos partenaires de terrain
- Partager un maximum d'informations
- Intégrer dans les projets le temps et le financement nécessaires aux échanges entre partenaires haïtiens (aller voir ailleurs, PF thématiques, régionales)

IV - LE RENFORCEMENT DES CAPACITES

Analyse et résumé des réponses aux questionnaires

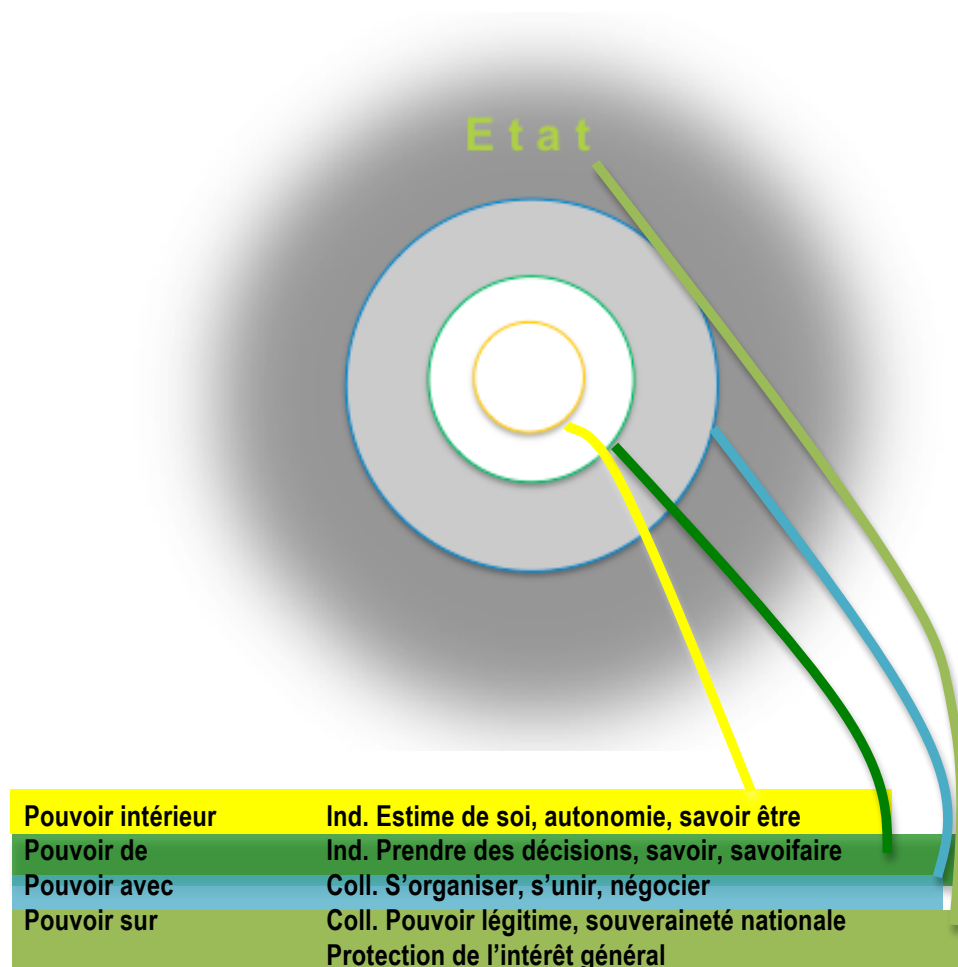
Après la crise... que devient le renforcement des capacités ?

	<i>Qu'est-ce que cette situation amène de positif ?</i>	<i>Qu'est-ce que cela pose comme problème ?</i>
Caritas (représentant local, Caritas diocésaines Gonaïves et PAP)	- le problème du renforcement est posé entre les partenaires - certaines partenaires profitent de la situation pour renforcer des aspects de leur organisation (connaissances techniques, augmentation du personnel, amélioration de leurs capacités de gestions et de redditions des comptes)	beaucoup d'organisations d'aide sont directement opérationnelles sur le terrain et ne favorisent pas le renforcement des compétences
	- le renforcement des capacités se faisait déjà avec la Caritas suisse avant le séisme - des expériences avec les projets d'urgence ont fait augmenter la capacité - aujourd'hui, recrutement de personnel plus compétent	- pas de problème entre urgence et développement - en cas d'urgence on peut laisser dormir les projets de développement pendant la crise et on les reprend après ou on les jumelle
	- la formation continue de Caritas suisse et d'autres a contribué à augmenter le niveau de renforcement - comment impliquer/renforcer des responsables en avance - voir aussi le long terme dans l'urgence et on le fait déjà	
Enfants du Monde	met les besoins en évidence encore plus qu'avant en développement institutionnel et organisationnel	- besoin d'appui pour renforcer les capacités, pour aider la population à surmonter les séquelles du traumatisme au niveau psychologique - besoin d'appui à la gestion des conflits et médiation car violence dans la vie quotidienne
EPER	- dans les projets de réhabilitation, de nouvelles capacités sont demandées aux partenaires liées aux nouvelles exigences, normes et règlements suisses - il s'ensuit automatiquement des formations et du renforcement de capacités : priorité pour EPER - dans les projets de développement le renforcement des capacités des organisations de base reste la norme pour EPER	- recommencement permanent de ce renforcement des partenaires - faculté d'adaptation nécessaire de la part des partenaires, mais aussi une volonté de notre part à continuer dans l'approche renforcement des capacités
GRAMIR	- bénéfices de formation mais plutôt individuels - constitution de stocks stratégiques de semences - connaissances pour mieux intégrer la prévention contre les risques et désastres dans les programmes d'intervention	- la dernière des priorités pour certaines organisations occupées par la gestion de l'aide humanitaire - certaines organisations déclarent même que l'AH ne prévoit pas le renforcement des capacités
Helvetas	contribuer à ce que les partenaires locaux puissent être mieux préparés en cas de crise et renforcés dans leur résilience	certaines dynamiques de développement ont été maintes fois interrompues

	<i>Qu'est-ce que cette situation amène de positif ?</i>	<i>Qu'est-ce que cela pose comme problème ?</i>
Iamaneh	grand éventail de compléments de formations proposé, mais difficile pour les partenaires locaux de s'y retrouver	- peu de choses ont été réalisées dans l'éventail proposé - partenaires occupés avec l'organisation de leur quotidien : plus le temps ou la force de poursuivre leur formation - les propositions n'étaient pas adaptées
ICKL / Réseau Lebre Partenariat sans argent	- le séisme a provoqué une relance de conscience chez la plupart des groupes organisés sur le terrain. - tendance à reprendre des activités concertées entre organisations	
Kombit	intensifier la réflexion sur la prévention des risques et désastres	- tentation d'accepter des financements "faciles" d'activités de réhabilitation dirigées du Nord en contradiction avec des objectifs d'un plan de développement local autonome - mise en place de stocks de provisions et poser le problème de leur financement et de leur gestion - test pour l'éthique et l'organisation de la sécurité des stocks (dormir à côté des stocks quand on a faim)
Médecins du Monde	- renforcement des capacités sur le terrain : en intervention d'urgence comme au siège : changement d'échelle - nouveaux outils de management, de suivi de projets. - professionnalisation du secteur logistique - renforcement de la collaboration avec des ONG d'envergure	
PAIS / MCI / Eirene	- après le séisme, on a dit : Haïti renaîtra de ses cendres seulement si NOUS prenons en mains la destinée - après les actions menées et surtout après les évaluations avec les bénéficiaires, les gens se sont sentis concernés. Ils se savent désormais responsables de leur propre bonheur et malheur. Ils n'attendent plus les doigts croisés	- avant le séisme, on a dit Haïti renaîtra de ses cendres si les grandes puissances DONNENT - avant le 12 janvier, dans les zones isolées, les gens ne se sentaient pas concernés : ils laissaient faire "pour eux" (les politiciens, les organisations)
Saj Veye Yo	a toujours été une constante entre les deux partenaires sur le plan organisationnel et institutionnel	défi : permettre aux organisations locales de développer les aptitudes nécessaires dans la perspective de reconstruction nationale, non seulement des aspects physiques, mais aussi du capital social pour un développement endogène
Terre des Hommes Suisse	- capacités accrues - obligation de savoir faire face à nouvelle crise - échanges avec nouveaux acteurs - impossible de faire comme avant : les anciennes pratiques doivent être revues et améliorées	- les partenaires sont toujours sinistrés (énormes pertes (capacités, ressources humaines) - besoin de repenser le changement de réalité - pression administrative forte du fait de l'origine plus variée des financements

LE RENFORCEMENT DES CAPACITES

Eléments du document de présentation



Le renforcement des capacités vise :

- à donner plus de pouvoir aux personnes / organisations afin d'accroître leur capacité à se prendre en charge, de manière autonome
- se traduit par le gain de petits espaces de pouvoir, au niveau individuel et / ou collectif
- désigne chez l'individu et/ou une communauté
 - d'abord la capacité d'agir de façon autonome
 - ensuite, le processus pour atteindre cette capacité d'agir

Le pouvoir intérieur se réfère à

- l'autonomie personnelle,
- la faculté pour l'individu d'avoir la capacité d'influencer sa vie et de proposer des changements.

Il se fonde sur l'image de soi, l'estime de soi, l'identité et la force psychologique, en somme le savoir-être.

Le pouvoir de s'entend comme

- la capacité de prendre des décisions, d'avoir de l'autorité, de résoudre les problèmes et de développer une créativité qui rend apte à accomplir des choses.

La notion renvoie donc aux capacités intellectuelles, au savoir et savoir-faire ainsi qu'aux moyens économiques, mais aussi à l'accès et au contrôle des moyens de production et des bénéfices.

Le pouvoir avec se comprend comme

- une action collective, générée par la capacité de s'organiser, de s'unir, d'influencer collectivement les changements sociaux.

Il met en évidence la notion de solidarité, la capacité de se structurer pour négocier et pour défendre un objectif commun, de susciter la mobilisation concertée pour une action construite et commune.

Un des moyens de renforcer cette société civile est justement d'accroître sa capacité organisationnelle, la rendant capable de mener des actions favorisant son propre développement ou en lui donnant également un pouvoir de négociation face a agences gouvernementales, afin qu'elle puisse revendiquer les ressources qu'elle ne peut trouver par elle-même.

Le pouvoir avec ... par le renforcement institutionnel

- d'une part, nous concevons la relation avec l'organisation comme une relation de **réciprocité** où nous pouvons apprendre les uns des autres, et où nous ne sommes pas porteurs d'une "vérité unique" ;
- si d'autre part, nous concevons le renforcement institutionnel sous différentes facettes, **nous entendons** avec l'organisation **pour apporter un appui** dans des domaines où nous avons effectivement des compétences et où nos moyens nous permettent d'offrir cet appui ;
- et enfin, si nous estimons que participer au renforcement institutionnel d'une organisation ce n'est pas seulement apporter nos compétences mais aussi **faciliter la mise en relation** avec d'autres compétences professionnelles plus adaptées du Nord et du Sud .

Le pouvoir sur est envisagé comme un pouvoir de domination. Nous l'envisagerons ici comme le pouvoir conféré à l'autorité légitime, essentiellement étatique, détentrice de la souveraineté nationale et de la puissance publique et protectrice de l'intérêt général.

Le pouvoir du renforcement des capacités (*empowerment*)

- processus de formation et d'acquisition de ces différents pouvoirs dans l'objectif de retrouver un certain contrôle sur son existence et sur les choix qui lui feront changer de direction.

L'évaluation du renforcement des capacités au niveau individuel

- les processus de participation
- les aptitudes et les connaissances pratiques,
- l'estime de soi et la conscience critique, la confiance en soi.....

L'évaluation du renforcement des capacités au niveau collectif

- l'organisation ou la structure du groupe
- le sentiment d'appartenance, la communication, la participation, etc.

Résumé des travaux en groupes

Qu'est-ce que le renforcement des compétences ?

Réflexion personnelle autour d'un projet choisi

Qu'est-ce qu'on mon projet cherche à renforcer ?	pourquoi ?	comment le mesurer ?
Qu'est-ce qu'on mon projet a réussi à renforcer ?	comment le savoir / le mesurer	Exemple
Qu'est-ce qu'on mon projet n'a pas réussi à renforcer ?	pourquoi ?	comment le savoir / le mesurer ?

Mise en commun des expériences

<i>Ce qui ne fonctionne pas / ne semble pas fonctionner</i>	<i>Ce que nous devrions changer / ce que nous pouvons réadapter</i>
• autonomie financière des organisations partenaires • partenariat sans financement ? • durabilité dans le fonctionnement des organisations • difficulté de prouver les résultats • résistance au changement • difficile respect des décisions même si elles émanent des partenaires • écoute réciproque • gestion des biens collectifs • raréfaction - fuite des compétences • difficile articulation entre intérêts et besoins individuels / collectifs	• rupture avec la hiérarchisation des rapports : démocratisation effective de tout le processus • meilleure connaissance de nous-mêmes, meilleure connaissance mutuelle des partenaires • clarté sur nos possibilités, compétences, plus-value • contractualisation des relations de partenariat • mise en place de gardes fous • travail en étape • repérage des problèmes avec les partenaires
<i>Ce qui fonctionne du point de vue du renforcement des capacités</i>	<i>Ce que nous pouvons renforcer</i>
• capacités techniques + savoirs • motivation • prise de conscience des capacités • capacités d'organisation collective, contacts, relations entre les gens • caractéristique démocratique dans la prise de décision • dialogue approfondi dans la durée sur des questions de fonds	• intégration des éléments de préparation aux urgences dans les projets de développement, notamment en termes d'intervention, en partenariat avec l'Etat • actions collectives, plaidoyer ... pour influencer les bailleurs de fonds (en Suisse notamment) • la société civile dans ses exigences par rapport à l'Etat (accès aux services publics) • fonctions des différentes organisations et de l'Etat • contacts avec des structures privées dans leur capacité d'investissement

Les axes prioritaires de travail

- Intégrer dans les projets de développement des éléments de préparation aux urgences (capacité de réaction, en partenariat avec l'Etat)
- Veiller à renforcer les compétences plutôt qu'à les remplacer (expatriés)
- Prévoir du temps de formation dans les projets et un financement en conséquence

**Partenariat et participation
Urgence (contre ?) développement**

Le mot de la fin par Charles Ridoré

La journée a été intense et vous avez beaucoup apporté, par vos contributions dans sa préparation, par vos inputs dans les différents moments. Un premier merci s'adresse à chacun / e.

La préparation cette journée a été le fruit du travail collectif et harmonieux du comité de la PFHS à la suite de la décision de l'assemblée générale de la PFHS (mai 2011).

J'adresse en votre nom à toutes et tous un merci particulier à Edith et à Claire-Lise qui ont pensé cette journée dans son contenu et son déroulement et qui en ont assuré l'animation. Merci également à Marie-Claude, Richard et René pour leur précieux concours aux niveaux de la logistique et de l'intendance.

Un fruit du travail de la journée :

- la prise de conscience de l'importance de **renforcer nos propres capacités** de contribuer à la résolution des problèmes évoqués au long de la journée,
- en étant bien au clair sur les **potentialités et les obstacles sur le chemin de l'efficacité de nos interventions** en Haïti.
- un chemin qui ne se fait qu'au prix d'un long processus. Mais **chaque pas contribue à l'existence du chemin**.
- nous n'avons pas la prétention de changer nos institutions, mais nous savons que **nous disposons d'espaces de pouvoirs**.
- **les concepts d'écoute, de partenariat et de participation** au cœur de la journée, combinés avec la notion de **pouvoir avec**, invitent à concevoir des logiques d'intervention susceptibles de **renforcer les capacités de nos partenaires en lieu et place de celles qui donnent du pouvoir sur eux**.

Un **autre fruit important** de la journée est la **conviction qu'il convient – et au delà du cas haïtien - de renforcer la capacité de prévention et d'intervention** face aux crises chez nos partenaires.

Nous tenons à remercier, au nom du comité de la PFHS, toutes les personnes qui ont contribué à cette réflexion fructueuse, ainsi que les organisations qu'elles représentent.

Un merci tout particulier à Monsieur Carbonnier pour sa participation et son intérêt.

Nous nourrissons l'espoir que ce travail collectif s'inscrira dans une réflexion globale sur un partenariat effectif et respectueux.

A bientôt pour vivre ensemble la définition d'un partenariat idéal.

Edith Kolo Favoreu et Claire-Lise Zaugg

25 octobre 2011

ANNEXES

- 1a et 1b** **Lettre - questionnaire aux membres de la PFHS et aux partenaires haïtiens**
- 2 à 21** **Réponses aux questionnaires** (par ordre alphabétique des organisations)
- 23** **Liste des participants**